

Compte rendu de la réunion du SIVOS du 15 juillet 2025

Présents : Timotée Albouc ; Pascal Febvre ; François Jacquenod ; Mireille Prost

Absents : Boris Grand ; Déborah Roussel

1) Adoption du PV du 28 avril 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité

2) Compte rendu du conseil d'école du 24 juin 2025

- Le conseil d'école commence par une discussion concernant les réseaux sociaux. Par la suite, la directrice a été informée de la possibilité de faire intervenir une cellule spécialisée de la gendarmerie, pour sensibilisation dans les classes.
- Demande de participation du Sivos pour les « carnets de voyage » remplis lors du voyage scolaire à Pont St Esprit. Voyage très profitable, qui s'est déroulé sans incident.
- Présentation des projets pour l'année scolaire 25/26, en particulier du projet danse qui se déroulera sur l'année pour l'ensemble des classes, et sera clôturé par un spectacle. Les autres projets sont reconduits, entre autres, piscine, volley, poney.
- Départ d'Agnès Bernard du service périscolaire
- Liste des travaux d'été demandés au SIVOS (une quinzaine de points)
- Problème du manque de participation des élèves aux cérémonies du 11/11 et du 08/05 mais ces journées étant fériées, aucune obligation ne peut être posée. A noter que les enseignantes expliquent le contexte de création de notre hymne national, et le font répéter à tous les enfants de l'élémentaire.
- Participation probable de l'école au festival « les rendez-vous à la terre »

3) Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2025

113 élèves sont attendus, soit une diminution de 10 élèves, répartis de la façon suivante :

- TPS/PS/MS = 26
- MS/GS = 22
- CP/CE1 = 21/22 Retour de Marion Tschudi comme titulaire
- CE2/CM1 = 21
- CM1/CM2 = 22

4) Délibération modificative du budget n°2

Virement du chapitre 70, fonds des titres de refacturation à la CCBHS (personnel mis à disposition) au chapitre 67 pour la somme de 4296,67 euros en raison de l'annulation d'un titre de refacturation du personnel du 1^{er} semestre 2023.

Vote : pour = 4

5) Ménage d'été et heures de Valérie Rameaux

Le ménage d'été aura lieu entre le 14 et le 22 août, pour un total de 83,50 heures. Compte tenu du retour anticipé d'Audrey Moni après congé parental, le contrat de Valérie Rameaux comporte trop d'heures par rapport aux besoins. Le surplus sera utilisé sur le ménage d'été.

6) Questions diverses

- Demande de l'enseignante de GS, Séverine Robert, d'augmenter le nombre d'heures de présence de l'ATSEM en raison de l'arrivée prévue d'enfants posant problème au niveau du comportement. Compte tenu que le temps de présence de l'ATSEM est actuellement supérieur aux préconisations légales, il est proposé de maintenir le même quota horaire, mais de modifier l'emploi du temps pour une présence pertinente selon les besoins.
- Une demande de dérogation pour convenance personnelle est refusée car elle ne relève pas des obligations légales.

La séance est levée à 22h.